



Québec, le 8 septembre 2022

Madame Sabrina Verreault
Fédération des producteurs forestiers du Québec
Courriel : sverreault@upa.qc.ca

Madame,

Au nom du Parti Québécois, j'ai le plaisir de donner suite à votre courriel du 24 août dernier. Voici donc nos réponses aux questions que vous nous avez posées.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à investir davantage dans la sylviculture des forêts privées?

R : L'aménagement des forêts est actuellement géré de manière chaotique par le MFFP, qui continue d'ignorer les principes à la base même de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. La sylviculture n'est pas, non plus, gérée de manière efficace. Le Parti Québécois prévoit augmenter intégralement les budgets pour les travaux sylvicoles, et régler une fois pour toutes la question de la planification.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à améliorer l'accessibilité au marché pour le bois récolté en forêt privée?

R : Le Parti Québécois a comme intention de bonifier la Charte du bois et d'utiliser davantage de bois québécois dans la construction d'infrastructures au Québec. Avec les possibilités de récolte qui passent graduellement des terres publiques aux terres privées, une explosion de la demande en bois serait extrêmement bénéfique pour l'industrie. Nous prévoyons également donner la priorité au marché québécois pour la vente des bois de construction.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à contribuer à l'accélération de l'innovation en forêt privée afin d'accroître la productivité du secteur?

R : Le Parti Québécois soutient les entreprises forestières québécoises. Nous sommes prêts à tout mettre en œuvre pour les accompagner dans leur essor et dans une exploitation durable de nos forêts. Notre plan environnemental prévoit des incitatifs à l'innovation dans tous les secteurs économiques afin d'accroître la productivité ainsi que la durabilité de chacun des secteurs.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à mettre en œuvre des mesures afin de faciliter le recrutement et améliorer les conditions de la main-d'œuvre forestière?

4115 rue Ontario Est
Bureau 325
Montréal (Québec) H1V 1J7
Téléphone : 514-526-0020
Sans frais : 1-800-363-9531
pq.org



R : Le Parti Québécois propose plusieurs mesures pour pallier le manque de main-d'œuvre dans nos industries. En premier lieu, nous tiendrons un sommet sur la pénurie regroupant des experts, les syndicats, le patronat et tous les groupes du milieu du travail pour élaborer un plan global de gestion de la pénurie de main-d'œuvre et, ainsi, en finir avec la gestion en silo. Nous régionaliserons également au moins 50 % de l'immigration, et élargirons le Programme d'expérience québécoise (PEQ) aux diplômés d'études professionnelles. De plus, nous revitaliserons nos régions afin de les rendre plus attractives. Finalement, le Parti Québécois a récemment proposé un plan pour ramener 150 000 personnes expérimentées sur le marché du travail d'ici 2030.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à financer l'intégration de nouvelles connaissances environnementales aux plans d'aménagement forestier?

R : Le Parti Québécois s'engage à accompagner nos industries dans l'adoption de meilleures pratiques environnementales. En plus de prévoir des mesures incitatives pour l'innovation, notre plan de réduction des GES prévoit des mesures pour une meilleure gouvernance environnementale, ce qui permettra aux institutions gouvernementales de travailler en collaboration avec les différentes industries pour atteindre nos objectifs de développement durable.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à forcer l'application et l'uniformisation à l'échelle des MRC des réglementations sur la protection du couvert forestier?

R : Le Parti Québécois met un point d'honneur à appliquer une meilleure gouvernance environnementale; cela implique également d'avoir une réglementation environnementale optimisée, simple, et profitable à tous. Nous sommes ouverts à toute proposition allant dans ce sens.

Q : Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à mettre en œuvre un programme d'indemnisation des producteurs forestiers qui subissent des contraintes déraisonnables pour répondre aux besoins sociétaux?

R : Nos actions en matière d'environnement suivent toutes le principe de la transition juste, selon lequel les actions environnementales doivent être aussi équitables et inclusives que possible pour toutes les personnes qu'elles concernent; ceci inclut de créer des possibilités de travail décentes et de ne laisser personne de côté. C'est pourquoi nous proposons de créer le Fonds de transition juste, financé à hauteur de 1 G\$ par année.

Souhaitant avoir apporté un éclairage adéquat quant à nos positions sur les enjeux soulevés, je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

4115 rue Ontario Est
Bureau 325
Montréal (Québec) H1V 1J7
Téléphone : 514-526-0020
Sans frais : 1-800-363-9531
pq.org